

Châtaignier
Nouvelle méthode de lutte contre
***Cryphonectria parasitica* (Endothia)**
2005

Auteur : SEFRA/Chambre d'Agriculture de l'Ardèche - Elisabeth JAYNE
Date de parution : 2005



Châtaignier

Nouvelle méthode de lutte contre *Cryphonectria parasitica* (Endothia) 2005



Elisabeth JAYNE – Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

I – But de l'essai

A l'heure actuelle, seule l'utilisation de souches hypovirulentes de *Cryphonectria parasitica* formulées sous forme de pâte, permet de lutter efficacement contre la maladie du chancre de l'écorce. Cependant la mise en œuvre de ce traitement s'avérant fastidieuse, les surfaces traitées restent limitées.

La mise au point d'une méthode de traitement plus aisée à mettre en œuvre (badigeonnage ou pulvérisation) permettrait de limiter l'incidence de cette maladie dans les vergers.

II – Matériel et méthodes

Lieu de l'essai : Montpezat sous Bauzon chez M. Jacques FAURE.

Matériel végétal : taillis de 8-9 ans (coupe hiver 1996/1997).

Dispositif expérimental : 15 souches comprenant de 5 à 9 tiges sont utilisées.

Les différentes modalités sont réalisées sur des chancres qui se seront formés après inoculation le 30 mai par une souche virulente caractérisée sur la parcelle. Les inoculations ont été réalisées par mise en contact de l'isolat virulent cultivé sur milieu gélosé avec les tissus de l'écorce mise à nue au moyen d'un emporte-pièce de 5mm de diamètre.

Les traitements sont réalisés par badigeonnage de spores issues de mycélium hypovirulents (1mL de solution soit 7×10^7 spores) ou par le traitement classique et ce, au moyen de 2 isolats hypovirulents différents et compatibles avec la souche virulente inoculée.

Le traitement témoin consistera à ne pas traiter les chancres formés.

Chaque modalité est réalisée sur 1 à 3 tiges par souche.

Les modalités de traitement ont été appliquées le 6 juillet.

III – Résultats / Discussion

Les inoculations ont permis d'obtenir des chancres dont le développement moyen dans le sens de la longueur atteignait 7cm le jour des traitements (cf. tableau 1, colonne du « 6 juillet »).

Tableau 1 : évolution de la longueur des chancres (moyenne de l'ensemble des tiges)

	6 juillet	21 octobre	Evolution de la longueur des chancres
Témoin non traité	6.7	16.1	9.3 a
Traitement par badigeonnage de spores hypovirulentes	7.3	16.2	8.9 a
Traitement « conventionnel »	7.5	12.5	5.0 b

Au terme de l'essai, il apparaît que seul le traitement « conventionnel » présente une certaine efficacité alors que le traitement par badigeonnage de spores ne se démarque pas du témoin non traité.

IV – Conclusion

Le traitement par badigeonnage de spores n'est pas efficace en l'état.

C'est pourquoi en 2006 le protocole sera modifié en réalisant la mise à nue de l'écorce entre la zone atteinte et la zone saine sur tout le pourtour du chancre puis en étalant le badigeon sur cette zone.

Année de mise en place : 2005

ACTION nouvelle engagée x en cours 0 en projet 0

Année de fin de l'action : 2005

Renseignements complémentaires auprès de : E. Jayne

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche – 4 av. de l'Europe Unie – B.P. 114 – 07001 Privas

Tél. : 04.75.20.28.00 – Fax : 04.75.20.28.01 – e-mail : elisabeth.jayne@ardeche.chambagri.fr

Mots clés du thésaurus Ctifl : châtaignier – *Cryphonectria parasitica* – hypovirulence – traitement biologique

Date de création de cette fiche : octobre 2005

Validité des informations jusqu'à la date suivante : décembre 2006

Les moyens consacrés à cette action sont à rattacher à la ligne de nomenclature suivante :

Diffusion publique totale (internet) x réservée à intranet 0 confidentielle 0